

Sur le chariot des pionniers

- *Et si on l'écrivait ensemble cet article ? on pourrait lui donner la forme d'un échange entre toi et moi. Francis, j'ai une idée : on commence par se présenter, évoquer nos parcours, comment on en est venu à se consacrer à fond aux conférences familiales.*

- *Bonne idée, ça changera un peu de la forme académique à laquelle je me suis habitué pour construire mes articles. Plus vivant, plus interactif. Ça ça me plaît, parce que les conférences familiales, ça bouge de partout. C'est prodigieusement dynamique, c'est novateur, c'est pétulant, c'est pleinement excitant et bourré d'incertitudes, surtout dans notre chère, bonne, vieille France. Alors d'accord ! Hélène, on affûte les porte-plumes et on sort des sentiers battus.*

- *On va commencer avec une maquette, quelques questions à se poser mutuellement sur ce qui fait la base des conférences familiales, et puis si possible on lâchera la maquette pour écrire plus intuitivement ? Cela donnera quelque chose de plus vivant et, peut-être, plus surprenant.*

- *Allez, c'est parti !*

Hélène Van Dijk

Coordinatrice de conférences familiales, fondatrice de l'association Question de justice

Francis Alföldi

Coordinateur de conférences familiales, fondateur de l'association des Citoyens coordinateurs de conférences familiales (CCCF)

VISION ET EXPERIENCE

- *Voici donc ma première question importante face à quelqu'un qui s'intéresse aux conférences familiales. Puisqu'il s'agit de famille, Francis, de quel nid sors-tu ?*

- Spontanément, j'ai envie de te répondre : d'un nid de vipère. C'est hélas la représentation que je garde de ma famille d'origine. Avec pour valeurs fondatrices : la malveillance et la mesquinerie, avec pour fonctionnement dominant : la psychose et l'aliénation. Autant te dire Hélène, que pour moi : la famille en tant que ressource, ce n'était pas gagné d'avance ! Il est quelque peu effroyable de s'exprimer ainsi, je sais que je m'expose un peu, mais je ne vois pas quoi répondre d'autre. Heureusement, ma sœur et moi, nous nous sommes soutenus ; nous avons quand même eu la chance d'en sortir sans destructions totalement invalidantes.

- *Et toi Hélène, ce quelle famille viens-tu ?*

- Eh bien, moi, je suis née d'un couple franco-néerlandais. Mes deux parents ont changé de religion : ma mère française était catholique et mon père protestant. Ils ont exploré différentes églises, finalement ils ont décidé de devenir rémonstrant. Cela m'a toujours été expliqué comme une religion où il suffisait de croire en Dieu ou en Jésus. Notre curé était marié avec une femme en chaise roulante et je crois me rappeler qu'ils avaient deux enfants. Moi-même, je ne suis pas croyante, je reconnais pourtant que la spiritualité m'attire, je parlerais à ce propos d'un intérêt certain, mais pas au-delà.

- *Le moins qu'on puisse dire, Hélène, c'est que le point de départ n'est pas le même. Pour toi, la famille est source de valeurs fortes, pour moi avant toute autre chose, elle est une menace. Parlons maintenant du cheminement vers les conférences familiales, peux-tu me parler des événements marquants de ta jeunesse ? As-tu vécu longtemps à la maison dans ton enfance ? Penses-tu à un fait particulier, sur tes jeunes années en lien avec notre sujet ?*

- Pour répondre à cette question je dispose de quelques souvenirs très marquants. Je me souviens que ma mère visitait des personnes seules dans les Ehpad. Elle précisait qu'elle n'y passait pas beaucoup de temps, car ce qui importait selon elle, ce n'était pas combien de temps ça durait, c'était le fait de recevoir de la visite. Autre fait marquant, il nous arrivait, dans le cadre d'une organisation caritative, d'accueillir un enfant pour un week-end, de temps à autres. Et à Noël, quand j'étais adolescente, je pouvais inviter à notre repas de famille, quelqu'un qui n'avait personne, quelqu'un qui aurait passé la soirée seul. Il m'arrivait de me rendre à des après-midis de Noël organisés pour des personnes isolées et quand je me sentais à l'aise avec quelqu'un, je lui demandais s'il avait quelque chose à faire le soir et je lui proposais de venir dîner chez nous. Cette présence n'a jamais bouleversé notre Noël et mes parents ont toujours pu faire plus que simplement partager la soirée et le repas. Parfois ça allait plus loin, mon père en une

occasion est intervenu, pour aider l'un de nos invités de Noël à déménager dans la ville où habitait sa sœur.

A l'âge de 12 ans, je projetais de me peindre en noir quand je serai grande, et d'aller vivre à Harlem. Je savais que là-bas les rats couraient parfois sur les bébés couchés. Je voulais partager leur vie. Je ne crois pas que je voulais seulement aider, car dans ce cas, pourquoi me peindre en noir ? A la même époque, un livre pour enfants m'a profondément marquée ; je le revois clairement devant moi : un long livre de faible hauteur, bleu clair avec une étoile dessus. C'était la naissance et la vie de Jésus illustrées par des dessins. Une phrase de ce petit livre de Noël m'a accompagnée tout au long de ma vie : « Il voulait faire du bien et ne voulait pas que les gens sachent que c'était lui ».

Dernière remarque par rapport à ma jeunesse : j'étais courageuse sans m'en apercevoir. Pour le dire autrement : je n'étais et ne suis toujours pas très perspicace. En fait, je suis une personne assez naïve.

- *A ton tour Francis, comment c'était à la maison quand tu étais petit, les valeurs, l'ambiance, ? Qu'est-ce qui faisait lien ou pas avec les conférences familiales ?*

- J'ai vécu mes quinze premières années dans le foyer familial, à Boulogne dans la proche banlieue parisienne, onze ans auprès de mes deux parents, puis, suite à leur séparation, suite au départ de ma sœur aînée, quatre années avec une mère psychologiquement destructrice. En fait Hélène, à première vue, il est difficile d'envisager un lien entre mon engagement dans les conférences familiales et mon bagage familial, si ce n'est un lien antagoniste, à la manière d'une photo en négatif. Nulle anecdote, nulle empreinte, pas la moindre trace d'empowerment dans la culture de mon enfance. Ma famille a toujours représenté plutôt un danger, génératrice de discorde plus que source de soutien. Cette charge délétère a sans doute freiné mon adhésion au mouvement des conférences familiales. C'est pourquoi, je répétais durant les premières années : je ne suis qu'un transmetteur, il appartiendra à d'autres de développer les conférences familiales en France. C'est pourquoi j'ai mis aussi longtemps pour devenir coordinateur, pour l'accepter et l'assumer pleinement, comme je le fais aujourd'hui, *à donf* selon le parler populaire. Le cheminement chez moi a pris quinze ans : entre ma découverte des conférences familiales en 2001 à Budapest et mon engagement en tant que coordinateur bénévole auprès de mes partenaires ardéchois en 2016.

- *Quittons les jeunes années. Hélène peux-tu me parler de ta période étudiante, ta vie de jeune adulte ? Quelles amitiés, quelles lectures, quelles rencontres, les films ou les lectures qui ont compté pour toi, qu'est-ce qui a fait naître ton intérêt pour le développement du pouvoir d'agir ?*

- Quand j'ai fait mon choix en matière d'étude, je me suis tout d'abord orientée vers la politique jusqu'au moment où j'ai découvert une science naissante aux Pays-Bas : l'andragogie. L'étude de l'accompagnement et la formation de l'homme adulte.

Malheureusement, elle n'a pas su se profiler assez et a été abolie lors des restrictions budgétaires en 1983. Cette science est clairement orientée vers l'émancipation - un concept tout proche du développement du pouvoir d'agir - des personnes fragilisées : détenus, familles recevant de l'aide des services sociaux, de la protection de l'enfance, institutions recevant des personnes : hôpitaux, maison d'enfants à caractère social et bien d'autres. J'aspirais à cette émancipation, c'est ce que je souhaitais profondément et j'ai combiné trois années de droit avec l'andragogie. Aujourd'hui je ne sais toujours pas pourquoi je suis tellement attachée à ce ré-équilibre des forces ? La seule réponse se trouve dans l'influence des livres de mon enfance : « La case de l'oncle Tom » de Harriet Beecher-Stow¹, « Le papillon » de Henri Charrière², Fifi Brindacier de Astrid Lindgren³ et de nombreux romans pour enfants qui se jouaient lors de la Deuxième Guerre mondiale. Ces livres ont tous en commun le refus de la domination et la soif de liberté.

- *Et toi Francis, quelles lectures, quelles rencontres, quelles expériences ont ouvert la trace vers les conférences familiales, à l'époque où tu as commencé à travailler en tant qu'éducateur ?*

- Très clairement le lien se fait à partir de ma formation de praticien chercheur, le *Diplôme des hautes études en pratique sociales*, en 1994. Le Dheps, merveilleuse initiation, cursus lumineux et heuristique animé par de solides maîtres, conçu par Henri Desroches au Collège Coopératif de Montrouge dans les années quatre-vingt. Là j'ai rencontré l'un de mes maîtres, devenu depuis un ami cher, hélas disparu aujourd'hui. Je veux parler de Philippe Missotte, sociologue qui faisait le cours sur l'évaluation clinique, sujet qui orienta ma vie professionnelle de manière décisive. Dans son cours, Philippe parlait du développement endogène, tel qu'il l'avait pratiqué sur le terrain avec des groupes d'habitants dans des quartiers difficiles à Châteauroux, en 1991. Il en parlait avec sa manière unique, d'une voix de stentor, le ton gouailleur et l'œil fougueux, de derrière sa forte moustache. C'est lui qui m'a ouvert la porte de l'empowerment, même s'il ne l'appelait pas comme ça mais qu'importe, ce qui compte c'est le concept pas tant le mot qui le désigne. Personnellement je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on parle aujourd'hui de *développement du pouvoir d'agir*. Philippe Missotte a ouvert la voie ; de son cours, j'ai accédé aux travaux de Paulo Freire, au concept de conscientisation et à l'excellent livre de Bernard Dumas et Michel Séguier : *Construire des actions collectives – développer des solidarités*⁴.

¹ BEECHER STOW Harriet, 2017, La case de l'oncle Tom, Paris, Folio Junior, 640 p.

² CHARRIERE Henri, 1976, Le papillon, Paris, Robert Lafont, 528 p.

³ LINDGREN Astrid, 2015, Fifi Brindacier, Livre de poche jeunesse, 160 p.

⁴ DUMAS Bernard, SEGUIER Michel, 1999, Construire des actions collectives – Développer les solidarités, Lyon, Chronique Sociale, 226 p.

- *Passons à la période de l'adulte gagnant sa vie. Comment ta vie a-t-elle trouvé sa voie Francis ? Quels éléments t'ont fait aller vers les conférences familiales ?*

- Résolument, j'ai d'abord choisi de bien séparer ma vie professionnelle de mon approche des conférences familiales. Peut-être est-ce dû à mes premières interventions en colloque dans les années 2002-2004 ; mes communications se heurtaient alors à la défiance et l'incompréhension. Il faut dire que je n'étais pas en position de force. Je parlais avec un enthousiasme énorme d'un sujet dont je n'avais qu'une connaissance livresque, théorique, sans aucune assise pratique. Mon message passait mal, j'imagine que je passais pour un illuminé, l'on m'a dit plus tard que j'avais été perçu comme un charlatan. Par la suite, j'ai plutôt consacré mon temps et mon énergie à développer mon entreprise artisanale dans la création de ma méthode d'évaluation. Mais les conférences familiales ont toujours gardé une place de choix dans mes centres d'intérêt, une prédilection favorite, mais c'est demeuré dormant jusqu'en 2015.

- *Et pour toi Hélène, comment s'est fait le passage vers les conférences familiales dans l'évolution de ta vie professionnelle et personnelle ?*

- Cette question est facile pour moi et j'en parle souvent : être famille d'accueil m'a peiné en ce sens que je trouvais injuste ce qu'on infligeait aux enfants : tout quitter pour des raisons qui ne leur incombaient pas vraiment. Souvent, il en allait de même pour les parents, auxquels il fallait faire croire que nous autres professionnels, savions mieux qu'eux, ce qu'il fallait faire pour leurs enfants. Quand j'ai découvert la conférence familiale, je pensais avoir trouvé la réponse à la question : comment faire en sorte que l'accueil d'un jeune se passe bien ? Organiser une conférence familiale entre les parents biologiques, la famille d'accueil et les services sociaux en présence des enfants pour organiser leur accueil, le tout en tenant compte des obligations et devoirs de chacun. C'était en 2005, jusqu'à présent on ne peut pas dire que les choses aient, en ce domaine, vraiment évolué.

- *Francis, y a-t-il un rapport entre les conférences familiales et ta vie quotidienne. Comment ça joue pour toi ?*

- Ta question me surprend... je n'y aurais pas pensé... un rapport entre les conférences familiales et ma vie quotidienne, ma vie de consultant nomade, ma vie de père et de mari... Il est pourtant vrai qu'aujourd'hui, dès qu'un problème se présente, dans la vie de tous les jours, dans les contacts avec ma famille, mes amis ou mes partenaires professionnels, se déclenchent chez moi des réflexes qui viennent directement des conférences familiales. Notamment le fameux, l'essentiel : *ask the family*, des coordinateurs anglo-saxons. L'idée est simple à comprendre et pas facile à mettre en œuvre. Dès que tu rencontres un problème avec une personne particulière en présence d'autres personnes, plutôt que de chercher seul la solution et ne pas la trouver, désespérant de n'être pas superwoman ou superman, tu interpelles le groupe : « Eh ! Groupe, qu'est-ce qu'il faut faire ? ».

Je peux donner un exemple, dernièrement, alors que j'animais une formation sur la méthode Alföldi, un type arrive à la fin du tour de table avec une bonne demi-heure de retard, visage renfrogné, casquette rivée sur la tête, la quarantaine adolescente. Il s'assied avec une nonchalance affectée et finit par annoncer avec une lassitude étudiée qu'il n'a aucune attente, aucune envie d'être là, obligé et contraint par son institution. Il est prêt au combat, n'attend que cela. Je connais ce type d'attitude, je sais que ce genre de zozo peut pourrir un stage, or on vient juste de commencer et on y est pour trois jours. Ça risque de faire long, très long et difficile, très difficile. Je n'aime pas ce genre d'affrontement, je n'y excelle en aucune manière. Ça déclenche invariablement chez moi une forte inquiétude pour ne pas dire de l'angoisse. Au lieu de céder à la montée de panique, j'appuie sur le bouton *ask the family* : je dis au gars que je comprends que ça le met en difficulté mais que je me trouve moi aussi dans le même cas et sans attendre la réponse, je me tourne vers le groupe : « Le groupe ! qu'est-ce qu'on fait ? ». Eh bien ça marche. Plusieurs personnes viennent poser les arguments pertinents que je n'aurai pas trouvés sous le coup de mon émotion. En fait, le groupe demande poliment mais fermement au trublion potentiel de mettre en veilleuse et de ne pas altérer cette formation. Du coup, je me calme, reprend force et confiance, résiste à la tentative de déstabilisation et je remonte sur mon cheval pour piloter la formation. Ça, ça vient vraiment de l'apprentissage des conférences familiales. Et je pourrais donner d'autres exemples venant de ma vie personnelle.

- *Et toi Hélène, qu'en est-il du quotidien, du haut de tes montagnes ariégeoises ?*

- En ce qui concerne le quotidien, je n'ai jamais été convaincue que quelqu'un sache mieux que la personne concernée, ce qui est bien pour elle. Plus je lis sur le racisme, le colonialisme, plus les atrocités des violences, notamment les violences sexuelles, sortent de l'ombre et plus ma conviction se renforce. Par exemple, une femme blanche ne peut pas prendre une décision pour un enfant noir ou une jeune musulmane ou pour une personne âgée qui a connu la torture ; les vécus sont trop différents. La personne concernée est certainement la mieux placée pour trouver la solution à son problème.

Aujourd'hui j'ai 62 ans et il m'arrive d'écouter mon mari quand il me dit de mettre un pull de plus en partant sur le vélo, car je sais que j'interprète mal la température et que je ne lis pas la météo comme lui tous les jours. C'est une décision que je prends en pleine conscience et là, c'est très agréable de faire confiance. Comme cela arrive souvent dans la coopération entre les enfants et leurs éducateurs ou bien dans des relations de travail.

- *Hélène, je sais que tu es une femme de conviction, tu n'es pas venue vers les conférences familiales sans que cela ait un sens par rapport à ton parcours, par rapport à ce que tu es et d'où tu viens. Alors parle-nous si tu veux bien de tes croyances, de ton rêve, de tes utopies.*

- Au cœur de ma démarche, il y a le refus de la domination d'une personne par une autre personne. Je préfère parler de personne car le mot *homme* est assez mal choisi dans

la langue française. En allemand c'est assez bizarre aussi : « das Weib » la femme, qui n'a pas de genre, « der Mensch » masculin, comme en français. Les relations entre hommes devraient être vécues d'égal à égal. C'est ma conviction, ma logique et mon ressenti,

Pour les mêmes raisons je supporte mal les différences de revenus exagérées, et ce d'autant plus que les mieux payés font rarement un travail aussi pénible que ceux qui le sont mal. Et cela est encore plus vrai aujourd'hui où l'on peut tranquillement rester à la maison devant son ordinateur au lieu de se jeter dans les transports et de dilapider son énergie dans les circonstances plus pénibles qu'avant la Covid !

La pauvreté des agriculteurs me met en colère et cela d'autant plus que notre vie dépend d'eux. Dans le monde entier ils gagnent mal leur vie et ils sont très pauvres une fois à la retraite. Comment est-ce possible ? Et il en va ainsi depuis des siècles ! Certains osent soutenir que c'est le lot de ceux qui sont proches de la nature et des animaux.

Bien entendu, je ne supporte pas davantage la différence dans la rémunération des femmes et des hommes, ni les inégalités dans l'accession à la propriété. Certains naissent dans une maison qui leur appartient et d'autres n'en auront jamais. C'est basé sur quoi ? La propriété et l'héritage, je ne vois pas comment il est possible de ne pas voir tout cela comme une forme de vol. Bien sûr, les parents ayant travaillé dur pour laisser des biens à leurs enfants, je les comprends. Ils n'ont pas envie de donner ça à l'Etat ou à n'importe qui d'autre. Mais tout cela n'est pas rationnel.

Je reviens sur les relations entre hommes et femmes : la violence est le prolongement de la domination de l'homme sur la femme dans notre culture patriarcale. Il en va de même entre l'homme et l'enfant : l'enfant est violenté car il n'a pas de voix : nous n'avons pas l'habitude d'écouter les enfants. Je remarque à ce propos que les conférences familiales mettent en lumière que la voix des enfants est aussi sensée et valable que celle des adultes et chacun est étonné d'entendre la sagesse qui sort de la bouche des enfants.

- Francis, tu ne m'as jamais vraiment parlé de tes convictions profondes. Au-delà des méthodes et de la technique, quelles croyances, quel rêve ou quelle utopie ont fondé et continuent de fonder ton engagement dans les conférences familiales ?

- Hélène, tu as eu l'idée de cette question et ça m'arrangeait bien que tu y répondes en premier. J'ai découvert l'ampleur et l'ancienneté de ton engagement militant, politique. Je l'avais perçu bien entendu, je te connais depuis plus de quinze ans, mais pas à ce point. Chez moi, c'est différent ; il n'y a pas d'engagement politique à proprement parler, en tous cas pas tel qu'on le considère habituellement : pas de convictions sur la conduite nationale ni internationale des affaires publiques, pas d'engagement dans un parti ni dans un mouvement particulier, peu d'avis sur les grandes causes humanitaires, encore moins sur les enjeux politiques. Je serai incapable de soutenir un débat dans l'un ou l'autre de ces domaines, d'ailleurs je n'en aurai pas la moindre envie. Les joutes oratoires m'ennuient au-delà de toute expression.

Pourtant je suis impliqué en tant qu'acteur professionnel, très impliqué même, trop disent parfois mes proches. Impliqué, déterminé et pugnace. Mes convictions s'exercent dans la conduite de mes travaux principaux. Aujourd'hui, deux chantiers concentrent mon implication sociale : d'une part la diffusion et l'amélioration de ma méthode d'évaluation en protection de l'enfance, d'autre part la pratique et la diffusion des conférences familiales en France. Dans ces domaines-là il y a peu de freins à ma détermination.

- *Les bases de ta conviction restent une énigme pour moi. Et cela, de la part d'un chercheur, c'est d'autant plus étonnant.*

- Les réalités humaines sont aussi complexes que diverses. Cet écart dans l'expression de nos convictions, entre en bonne part dans le caractère productif de notre rencontre ; il contribue également aux tensions qui ont marqué nos échanges depuis 2005, une relation riche et parfois explosive entre deux personnes déterminées, impliquées, deux personnes venues de peuple, de tradition et de culture certainement compatibles quoique sensiblement différentes.

- *Et qu'as-tu fait après ta formation aux Pays-Bas en 2004 ? Qu'est-ce qui s'est passé jusqu'à ce jour ?*

- Après ma formation de coordinatrice de conférences familiales, j'ai suivi une deuxième formation : coordinatrice de conférences de justice restaurative. Puis en 2005, j'ai écrit un mémoire pour obtenir mon diplôme universitaire : « Adolescents difficiles : approches et pratiques interprofessionnelles ». J'ai fait quelques conférences aux Pays-Bas et crée une association, *Élargir le cercle*. Elle a existé 3 ans. Puis j'ai arrêté par manque de résultat et j'ai recréé une autre association, *Question de justice*, qui poursuivait les mêmes objectifs. Cette fois-ci, je me suis entourée d'amis dotés des capacités nécessaires : site internet, contact avec l'Éducation Nationale. C'est à cette période que nous nous sommes rencontrés Francis.

- *Oui, c'était au café Bibent, place du Capitole à Toulouse.*

- Je m'en souviens, il fallait vraiment chercher à cette époque pour trouver quelqu'un qui s'intéresse aux conférences familiales. J'ai donc ensuite fait connaissance avec Éric Debarbieux, Joelle Timmermans, Belinda Hopkins, et d'autres personnes lors des conférences européennes, puis Robert Cario. Ces rencontres m'ont donné un coup de pouce. Leur contact m'a fait mettre le pied à l'étrier. Ton ami Paul Ban est venu donner une formation ici en Ariège et mes professeurs néerlandais sont venus plusieurs fois me soutenir lors des formations que j'ai diffusées à cette époque sur Toulouse.

Les premières années, j'ai tout fait pour rentrer en contact avec des acteurs dans ce domaine. En même temps j'ai commencé la sensibilisation à cette nouvelle pratique. J'ai eu la chance de pouvoir profiter d'un contrat aidé qui m'a permis de me salarier à temps partiel. Puis j'ai essayé de trouver des contrats de formations. J'ai pu embaucher une secrétaire, elle aussi en contrat aidé. Par la suite, mon contrat est devenu un CDI. Ensuite

a surgi la préoccupation de pouvoir sensibiliser sur une plus grande échelle, car les personnes formées ne trouvaient pas de conférences à organiser.

A partir de 2018, mon objectif était de consacrer mon énergie à trouver des familles prêtes à organiser une conférence. Moi-même j'avais repris cette activité pour avancer et ce en prison.

Aujourd'hui, l'association fait tout cela, mais elle est aussi occupée à trouver une réponse aux questions de rentabilité, un meilleur équilibre entre le travail, les résultats et son rôle sur le terrain. Est-elle en capacité de porter un mouvement ? Car c'est ça le but au bout du compte, je crois, et cela aussi se précise d'année en année.

- *Francis, ta formation de coordinateur remonte à 2003 avec Day Break en Angleterre ? Comment ça s'est passé pour toi, immédiatement après et dans les années qui ont suivi ? Quel a été ton parcours dans les conférences familiales ?*

- Je découvre les conférences familiales avec Paul Ban, précurseur et pionnier australien, à Budapest en 2001 lors d'un voyage d'études. Je parle des conférences familiales en 2002 à Anne-Claire Campese, elle est alors assistante sociale au Département de l'Ardèche. En 2003 je fais ma formation de coordinateur sur l'invitation amicale de Paul Nixon avec l'association Day Break en Angleterre, ma formatrice est Sharon English. La même année, j'assiste à un colloque européen sur les conférences familiales à Veldhoven. Je rencontre des coordinateurs du monde entier, ils ne comprennent carrément pas que la France se tienne à l'écart du mouvement. Je leur explique que je ne suis qu'un transmetteur mais que le développement des conférences familiales en France ne passera pas par moi, d'autres s'y appliqueront. Ils me répondent avec sérénité, avec gentillesse, comme sûrs de leur fait : *but you are the good person*. Il m'a fallu treize années de plus pour intégrer la puissance de cette désignation, pour en accepter l'implication ; le temps de la perlaboration dans mon esprit plutôt lent. Et puis il y a cinq ans, je passe le cap : oui ok, ça passera par moi, c'est même un honneur et aujourd'hui c'est carrément devenu un devoir, un devoir citoyen et une mission personnelle.

A partir de là tout s'enchaîne. En 2015, Anne-Claire Campese, devenue directrice du Territoire d'Action Sociale du Sud-Est de l'Ardèche, revient vers moi pour lancer un programme de formation-action sur son territoire. L'accentuation de mon implication date de cet appel.

En 2017, je comprends enfin ton message Hélène, c'est bien toi qui la première a insisté sur l'existence de coordinateurs indépendants. Je le comprends en le vivant en tant que chercheur non rémunéré, lors de mes premières conférences avec les ardéchois. Je fonde en suivant l'association des Citoyens Coordinateurs de Conférences Familiales (CCCF) dont le but est le développement des conférences familiales en France, la diffusion de la formation et la constitution d'un réseau de coordinateurs bénévoles.

Depuis j'ai construit une formation de coordinateurs. Je me suis inspiré de ma propre formation avec Day Break en Angleterre, des apports de Paul Ban, des tiens aussi Hélène, sans oublier que forger des outils entre dans mon métier.

- Depuis la découverte à Budapest en 2001, est-ce que tes objectifs ont changés ?

- Globalement, mes objectifs sont les mêmes : introduire les conférences familiales en France, dans les pratiques du travail social mais aussi dans la culture du peuple français, développer la formation des coordinateurs, animer un réseau porteur et soutenant. Depuis 2017, mes objectifs s'affinent à mesure que chemine ma pratique de coordinateur.

Au départ il m'importait de transférer le modèle à l'identique, tel qu'il a été forgé par les anglo-saxons à partir de la tradition ancestrale maorie. J'ai un peu évolué sur ce point, Je demeure toujours convaincu de la nécessité d'appliquer les lignes directrices du modèle originel. Prudence s'impose, car il est aisé de faire profession de foi pour l'empowerment et de bien vite en corrompre la pureté sur le terrain, quel que soit l'honnêteté de la démarche, quelque élevée la sincérité des personnes. Néanmoins, je pense que chaque pays a sa spécificité culturelle, géographique, morphologique, politique, affective. La France est un grand pays, un pays de création, d'idée, nos racines philosophiques sont profondes, bien qu'au niveau des méthodes nous ne soyons pas forcément les plus dégourdis. Eh bien ? raison de plus pour persister dans nos efforts : il nous reste à forger un modèle français pour les conférences familiales.

- Hélène, tu n'as jamais cessé de t'intéresser aux conférences familiales depuis ta première approche en 2004, est-ce que tes objectifs ont changé depuis cette époque ? Qu'est-ce qui te fait courir aujourd'hui pour les conférences familiales ?

- Mon objectif n'a pas vraiment changé ; je dirai plutôt qu'il a évolué. Chaque année j'essaie de mettre plus précisément l'accent sur ce que nous devons faire pour que chaque personne trouve la capacité de décider pour elle-même. Et quand elle n'est pas capable de le faire par manque d'énergie, d'idées, de soutien, il s'agit de trouver les moyens de la mettre en capacité de s'entourer de personnes, proches et expertes, pour l'aider à y arriver. C'est la même chose quand il s'agit d'un groupe ou un couple auteur et victime, la solution vient avec la mobilisation des proches. L'objectif demeure, il importe que chaque personne apprenne à s'organiser pour arriver à s'en sortir. Pour nous coordinateurs, il importe d'agir de façon neutre et sans influencer, car sinon, on revient à l'ancienne façon de faire : je vous aide en vous indiquant ce qui est bon pour vous, une constante regrettable dans beaucoup de circonstances et de métiers basés sur la coopération entre les personnes impliquées.

- Hélène, notre concept clef, c'est l'empowerment. Pourrais-tu nous dire, avec tout ce parcours qui est le tien dans les conférences familiales et les pratiques restauratives,

comment tu le définis, quel terme tu favorises : empowerment, développement du pouvoir d'agir ?

- Peut-être pouvons-nous parler de pratiques d'empowerment ? Car il y a plusieurs façons de faire. La définition que j'utilise, est : créer les conditions qui permettent aux personnes de (re)trouver ensemble le contrôle de leur destin (je préférerais : le pouvoir sur leur vie) à travers un choix éclairé sur les décisions qui les concernent directement. C'est ce qui se passe lors de la préparation et organisation d'une conférence familiale, il s'agit d'un processus, donc d'un développement. Puis, bien-sûr, quand on parle d'empowerment, il ne faut pas oublier la mise en œuvre concrète de ces décisions.

Je t'avoue que je n'ai jamais suivi une formation sur le développement du pouvoir d'agir, mais j'ai acheté « Soutenir sans prescrire » de Yann le Bossé. Toujours est-il que ce terme présente l'avantage d'une expression plus simple et donc plus compréhensible pour les personnes avec qui nous souhaitons travailler. Je mets l'accent sur le mot « avec » et ne dis pas « pour » qui je veux travailler. La différence me paraît importante.

À ce sujet, me revient la petite phrase d'une éducatrice spécialisée travaillant avec des adolescents : « je ne suis pas là pour vous aider, je suis là pour apprendre de vous ». C'est tellement vrai : je suis émerveillée, après chaque rencontre, par la richesse de ce que les personnes m'apportent et je me demande d'ailleurs si je ne fais pas ce travail pour connaître plusieurs vies - que je vivrais en partie par procuration ... Pas comme une actrice, car je ne me mets nullement à la place de l'autre, j'entends plutôt ce partage qui approche de l'intime dans le sens où nous sommes profondément ensemble, unies, dans une tâche d'amélioration de la vie de quelqu'un sans qu'on ne sache vraiment comment cela se produit. Ce partage d'espoir sans savoir, vers un inconnu meilleur, me touche et m'enrichit.

J'ajoute Francis, que d'une certaine façon les personnes avec qui nous travaillons n'apprennent pas grand-chose de nous. Sérieux ! Nous jouons notre rôle de telle façon qu'ils se retrouvent être « en capacité de » et je pense vraiment que ce que la conférence leur apporte, c'est : je peux avoir confiance dans « ma famille de cœur », « mon réseau » voire comme tu viens de le décrire « le groupe avec qui je me retrouve plus ou moins par hasard ». Je peux compter sur eux si je leur demande franchement, ouvertement, de l'aide. Cela veut dire aussi que la conférence familiale crée de l'espoir !

- A ton tour, l'empowerment, pour toi, c'est quoi ?

- Ça ne me dérange pas qu'on parle aujourd'hui de développement du pouvoir d'agir. Le terme me paraît exact, explicite et il présente l'avantage d'appartenir au français moderne. Mais je continue de raisonner à partir du terme qui a fondé l'approche anglo-saxonne avec laquelle je me suis formé aux conférences familiales : l'empowerment. Je l'ai défini dans plusieurs publications de la façon suivante : « s'emparer collectivement et individuellement d'une part significative de la décision quelles que soient les difficultés rencontrées ». Sur le registre francophone, j'aime bien aussi le terme *emparement*, ce rejeton ancien et quelque peu délaissé de la langue française exprime bien à mon sens

l'idée de l'action appartenant bien à la personne qui la réalise, l'emparement : s'emparer activement d'une part significative de son destin.

Quant à *empouvoier*, je n'aime pas du tout, ce n'est pas mieux que *capacitation*, utilisé par certains au Québec. A mon sens, ce ne sont pas là de bonnes idées. D'une manière générale, il vaut mieux éviter les néologismes, et, plus modestement, utiliser les richesses étendues de la langue française. Ainsi pour ma part, j'ai une prédilection pour *emparement*, parce que c'est un vrai mot, pas un néologisme, un mot ancien, certes, obsolète diront certains, mais il suffit de le dépoussiérer et le voici prêt à l'usage.

NOS DIVERGENCES

Au cours de ces années de compagnonnage, nous avons tous deux rencontré des moments de tension, des oppositions, des divergences de vue. Jusqu'à présent nous avons fait les efforts requis pour nous en expliquer, s'accorder sur certains sujets, admettre et respecter la persistance de certaines différences. Et nous avons choisi de nous exprimer ainsi sur trois sujets : la constitution d'un réseau européen, l'encadrement de la formation des coordinateurs, la relation entre le coordinateur et le référent à l'initiative de la conférence familiale.

La constitution d'un réseau européen

Le point de vue d'Hélène

- J'ai été formée, accueillie et entourée par l'association néerlandaise Eigen Kracht (Sa Propre Force). Aux Pays-Bas on appelle les conférences familiales : les conférences de sa propre force. Je n'ai pas payé le prix fort quand je me suis formée, on m'a aidé à trouver des conférences, l'association a transmis tout le matériel sans me faire payer, j'ai même été invitée aux journées de développement des compétences aux Pays-Bas et je suis entrée en contact avec le Network Européen auprès duquel chaque année, je me ressource, je me confronte aux savoirs et expériences de collègues européens.

Il s'agit d'une rencontre détendue, organisée par le pays qui accueille. Depuis la pandémie, on passe par Zoom ce qui permet à plus de pays et plus de personnes de participer. Il est réconfortant d'entendre que d'autres pays rencontrent parfois les mêmes problèmes et aussi d'apprendre comment résoudre certaines questions. Dernièrement, l'un des invités, Paul Nixon, que tu connais bien, est venu nous parler de l'avenir possible des conférences familiales. Son sujet portait sur l'écoute insuffisante de la voix des enfants. C'était un rappel très encourageant.

Participer à ce Network prend peu de temps et il se trouve toujours des pays volontaires pour organiser ces rencontres au cours desquelles on apprend beaucoup. On se sent faire

partie d'un mouvement qui est humble et met autrui en avant. Un mouvement de personnes qui sont heureuses quand d'autres personnes arrivent à se faire entendre, un mouvement qui essaye de changer le cours des choses. Il y a deux ans, nous avons écrit au Comité des Nations Unies pour les droits de l'enfant, une plaidoirie pour la conférence familiale. Si elle était mise en avant sur la scène internationale, plus de pays seraient incités à en organiser. Malheureusement, nous n'avons pas reçu de réponse.

Nous prévoyons d'organiser une rencontre à Vic en Espagne dès que possible et puis j'espère que la Belgique sera choisie pour celle d'après. Dans ce cas nous essayerons d'avoir un rendez-vous avec un représentant de la commission européenne sur l'importance des conférences familiales pour les enfants. Car, on ne le dit pas encore assez je pense, les conférences familiales réduisent par deux le nombre des placements.

Le point de vue de Francis

- Je ne suis pas opposé à la constitution d'un réseau européen. Mais ça ne présente à mon sens aucun caractère d'urgence. Mieux vaut dans un premier temps consacrer les énergies nationales disponibles, énergies dont le réservoir est loin d'être infini, à l'implantation concrète des conférences familiales en France. Ne plaçons pas la charrue avant les bœufs ; qu'aurions-nous à dire aujourd'hui à des partenaires étrangers, nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Je crois qu'il vaut mieux s'appliquer avec un maximum d'attention et de concentration à la réussite des premières expérimentations. Elle est encore rare en France, cette belle impulsion pour l'empowerment, rare et précieuse ; il faut se garder de la dilapider en se précipitant à l'étranger avant même d'avoir testé sur notre territoire. Dans un premier temps la littérature anglo-saxonne suffit à nous donner les bases pour les premières expérimentations. Je suis favorable à la constitution d'un réseau européen, mais la priorité aujourd'hui c'est de vaincre, de surmonter la résistance des familles et les réticences des professionnels dans notre propre pays.

La formation des coordinateurs

Le point de vue d'Hélène

- Je suis partie de l'idée qu'une certification serait utile car cela donnera un mandat aux coordinateur.trice.s qui va rassurer les personnes qui font appel à nous. En ce moment c'est nous-même qui disons que nous avons trouvé un bon outil. Tu sais que mon idéal était et est toujours que la conférence familiale soit à la disposition de toute personne qui a besoin de l'aide de son réseau social, son entourage, pour résoudre des problèmes. À mon avis et vu l'expérience dans d'autres pays, cela vaut aussi pour les coordinateurs et coordinatrices : toute personne qui après la formation se sent capable de soutenir une personne ou une famille dans l'organisation d'une conférence familiale en est capable. Au préalable on demande aux candidats s'ils sont créatifs, ont confiance dans les familles

(de cœur), ont des capacités d'écoute, des talents d'organisation et de la flexibilité, aussi dans l'emploi de leur temps. L'auto-sélection se poursuit tout au long des trois jours de formation. Il y a de nombreux moments où le stagiaire peut prendre conscience de ses capacités et de ses faiblesses. Les résultats de cette approche sont satisfaisants et nous arrivons à gérer sans trop de problème, les quelques personnes qui se croient prêtes mais ne le sont pas.

Quant à l'habilitation, *Question de justice* a développé une formation intitulée : « Organiser une conférence familiale » et « Organiser une conférence restaurative ». Les programmes ont été envoyés à France Compétences en vue d'une inscription au Répertoire Spécifique. Avec une réponse d'approbation, le certificat existera et le financement de la formation sera possible avec le Compte Personnel de Formation. Cela impliquera un écrit sur sa première conférence et un entretien avec une commission de deux personnes expérimentées. Ensuite il est demandé aux participants d'assister à une journée annuelle (ou deux demi-journées de réunion par zoom) pour rester en contact avec les collègues, améliorer les compétences et rester au courant des développements sur le terrain.

Pour le moment on utilise une attestation de *Question de justice* – tout comme toi Francis avec ton association. Notre attestation à une valeur interne, son attribution signifie :

- la signature du code déontologique qu'on peut trouver sur notre site
- une supervision pendant la première conférence familiale.
- un écrit sur cette conférence qui montre une compréhension suffisante de la neutralité et l'indépendance du rôle de coordinateur.
- l'envoi des évaluations des personnes qui ont participé à la conférence familiale
- la possibilité de participer au Réseau National de Coordinateur de Conférences Familiales.

Nous adressons une newsletter environs quatre fois par an et chaque mois une histoire courte sur une conférence familiale qui a eu lieu en France ou quelque part en Europe : encore un avantage à coopérer avec le Réseau Européen.

Le point de vue de Francis

- Je reste imprégné par ma formation de coordinateur, en 2003, ce climat de responsabilité et de sérénité instauré par ma formatrice Sharon English à l'association Day Break. Au terme des trois jours de cette formation, nous étions reconnus coordinateurs. Bien entendu cela ne signifiait pas pour autant que nous étions, efficaces, compétents ou expérimentés, nous étions de fait novices inexpérimentés et aussi potentiellement dangereux que peut l'être l'apprenti sorcier quelque motivé soit-il. Le reste incombaît à la responsabilité de chacun. A chacun de ne pas instantanément prétendre à une compétence qui requiert expérience et supervision, humilité et

persévérance. L'empowerment, pour moi c'est aussi cela, permettre à ceux qui vont bénéficier de la formation de coordinateur, d'en faire ensuite bénéficier les personnes principales lors des conférences familiales, permettre aux futurs coordinateurs d'exercer pleinement la responsabilité de leur exercice en s'autorisant aussi d'eux-mêmes, sans dépendre d'une quelconque certification. Cela n'empêche pas les regroupements de coordinateur sous un mode adapté, associatif ou autre. Mais je récusé l'idée de les soumettre à une validation régulière ou à une certification reconductible, laquelle irait à l'encontre de ma compréhension de ce qu'est l'empowerment. Il me plaît à dire que l'empowerment se transmet à qui le prend pour le transmettre à qui le prendra. Cette onde subtile parcourt l'esprit fécond bien delà de la certification et du contrôle.

La relation entre le coordinateur et le référent

Le point de vue d'Hélène

- Oui Francis, je sais qu'ici nous ne sommes pas tout à fait sur la même longueur d'onde. Je suis, sauf exception, pour une grande distance entre coordinateur et référent. D'ailleurs, je commence à préférer le mot « proposant » que je trouve plus juste, pas encore utilisé dans le travail social, plus clair. La conférence familiale est un moyen au service de la famille et ce n'est pas l'outil de travail du travailleur social ou proposant. La famille va être plus partante pour s'occuper de ses questions et s'approprier le plan d'action de la conférence familiale si le point de départ est la problématique telle qu'elle la voit elle-même. Elle va en prendre la responsabilité.

Il s'avère que le développement de la question centrale de la conférence familiale, est un processus très riche que traversent le coordinateur et la personne, ensemble pendant le temps de la préparation. Ce temps d'échange mène souvent à un élargissement de la question de départ et donc à plus d'ouvertures pour trouver des réponses. Dans la pratique, la question traduit souvent un objectif à atteindre, cet objectif appartient pleinement à la famille en question. Je te donne quelques exemples qui illustrent ce propos et la raison pour laquelle la question centrale doit surgir de la personne qui demande la conférence.

- Une tante élève son cousin pratiquement depuis sa naissance et elle est fatiguée. Son travailleur social lui propose une conférence familiale pour demander de l'aide aux membres de la famille avec qui les relations sont distendues. Au cours de la préparation il s'avère que le père réfléchit à prendre son fils sous son aile. Il habite loin, a une nouvelle compagne et n'est pratiquement pas en contact avec cette tante. La coordinatrice propose de rajouter cette information. La tante approuve car : « ça flotte dans l'air et ça revient tout le temps ». Après réflexion elle décide de changer la question d'aide pour elle-même en : « Quelle organisation pour que Benoît ait une vie stable ? ».

- Dans une famille recomposée ; une information préoccupante cible le fonctionnement éducatif de la mère des deux enfants. Excepté par textos, il y a rupture de communication entre père et mère. La question que le demandeur, le père, a trouvée au cours de la phase de préparation est : « Comment faire pour que les enfants aillent mieux au sein des deux familles ? ».
- Une grand-mère qui souhaite devenir tiers digne de confiance, propose comme question centrale « M'acceptez-vous comme tiers digne de confiance pour ma petite-fille ? ». Cette question devient « Comment accompagner Marjorie dans un cadre serein et sécurisant ? ».

- Sur ce point Hélène, nous ne sommes pas en désaccord, la question de la conférence n'appartient ni au coordinateur, ni au travailleur social qui souvent apporte la situation, elle appartient effectivement à la personne principale. Et je te rejoins sur l'effet de levier positif exercé par l'identification rarement rapide, souvent lente et progressive, de la question principale par la personne principale. Ce moment sensible de la conférence est l'un des puissants mécanismes d'empowerment activé par la conférence familiale.

Ce qui revient au travailleur social, dans mon approche, c'est la formulation du problème, telle qu'elle lui est apparue en tant que professionnel, s'il s'agit d'un professionnel, au moment où l'idée de la conférence a surgit dans son esprit. Telle que je vois les choses, le problème est la formulation du motif de la conférence par la personne qui en a l'idée initiale, tandis que la question de la conférence est la formulation du motif de la conférence par la personne concernée. D'ailleurs nous constatons fréquemment un décalage entre le problème formulé par le travailleur social et la question formulée par la personne principale. Ce décalage constitue un levier d'élaboration des plus intéressants pour le coordinateur lors de la préparation.

- Mais Francis, est-ce que tu n'as pas peur, de replacer le coordinateur dans son rôle et sa posture de travailleur social au lieu de cette personne neutre, qui travaille avec la famille d'égal à égal ?

- Je ne pense pas un instant, Hélène, que le coordinateur soit neutre. Je le crois même complètement partial, il défend le cadre de la conférence, ce qui l'amène souvent à s'ériger contre les résistances de la famille qui tente presque toujours à un moment ou à l'autre, de mettre en échec le cadre, notamment lors de la préparation. Bien entendu, si la famille insiste, il cède, car la décision revient à la famille. Mais il ne lâche pas l'affaire aussi facilement. Son but est d'aider la famille à réaliser l'intérêt que représente pour elle, la conférence.

Quant à la posture du coordinateur, nous sommes bien d'accord, elle n'est pas celle du travailleur social. Il y a un important pas de côté à faire ; cet apprentissage-là occupe une partie importante de la formation telle que je la conçois, et elle fait l'objet d'une attention particulière dans la supervision des premières conférences.

- Il y a un autre aspect sensible, Francis, je veux parler de la difficulté à instaurer une conférence familiale dans le cadre d'une *Information préoccupante*. Je sais Francis,

qu'avec ce sujet j'élargis notre discussion, mais je pense que cela vaut la peine d'en parler car cette question revient souvent dans les discussions que j'ai avec les coordinatrices et proposant.e.s. Ce sont presque uniquement des femmes, alors j'utilise parfois la forme féminine. Toi-même, tu as mené une conférence familiale pendant le temps d'écriture d'un rapport suite à une *Information préoccupante*, n'est-ce pas ? Et le juge des enfants a attendu d'avoir le résultat, le plan d'action, avant de statuer ?

- Oui c'était l'une de mes premières conférences familiales en tant que coordinateur, en Ardèche en 2017.

- Cela s'est passé d'autres fois également et en général, le juge tient compte du plan d'action. Je suis au courant d'une situation où cela s'est passé autrement : c'est le chef de service qui a ordonné de ne pas tenir compte du plan d'action élaboré par la famille et de mettre en œuvre une autre stratégie. Une autre fois, la coordinatrice a commencé la préparation et a appris au cours de route qu'une *Information préoccupante* avait été faite. Elle a continué son travail.

Ce que je voudrais affirmer, c'est la nécessité d'envisager, à chaque fois qu'une *Information préoccupante* entre en ligne de compte, de donner à la famille la chance de se saisir elle-même du traitement du danger et de la réduction des problèmes. Pourquoi je dis cela ? Cela a l'air très audacieux n'est-ce pas ?

Je suis les développements de l'introduction des mesures de justice restaurative dans le paysage judiciaire français. Le 15 août 2014, la loi sur l'individualisation des peines a introduit le droit de chaque victime et chaque auteur d'une infraction, à bénéficier d'une mesure de justice restaurative. Ce qui veut dire : entrer en dialogue avec l'autre avec l'aide d'un tiers neutre (en groupe ou en face à face). En mars 2017 une circulaire a précisé la mise en œuvre de ces mesures et fin 2020 est apparue le guide méthodologique des mesures de justice restaurative. La Commission Nationale pour la Justice Restaurative composée par des représentants des quatre services du Ministère de la Justice a affirmé que personne ne doit rester sans possibilité d'accès à la justice restaurative. Cela veut dire qu'à tous les stades de la procédure judiciaire, toute personne a le droit de participer à une mesure de justice restaurative, Depuis le 28 février de cette année, cette mesure s'applique également aux faits de violences intrafamiliales prescrits.

Quelle relation avec la conférence familiale ? En fait, la conférence familiale est nichée dans la pratique de la justice restaurative, bien que l'on parle ici seulement d'une *Information préoccupante*. La situation est probablement moins dégradée qu'en cas de dépôt de plainte ou traduction devant un juge voire condamnation ou après condamnation. Pourquoi la conférence familiale serait-elle plus difficile à mettre en place dans le cadre de l'information préoccupante, qu'elle ne l'est en justice pénale ? Y causerait-elle plus de dégâts ? certainement pas. Tout d'abord, la famille a toute latitude de refuser. Ensuite, quel meilleur moment que la conférence familiale pour dire à la famille : le département a été informé d'une situation à risque et se doit de faire une enquête ; l'institution a confiance dans les capacités de la famille et souhaite lui donner les moyens de trouver

elle-même des réponses à ses problèmes. Le département propose alors la visite d'un coordinateur pour expliquer ce qu'est une conférence familiale. Si la famille accepte, la préparation démarre. Si la famille n'adhère pas, seulement alors, l'enquête démarre.

Qu'en est-il du risque ? Quand le couteau est sur la gorge de l'enfant, je pense que la police intervient immédiatement. Par contre, quand les risques sont plus pernicioseux, je ne crois pas que ceux qui rédigent les rapports d'évaluation (les rapporteurs) soient plus efficaces dans la recherche des risques et leur suppression qu'un groupe familial qui se réunit pour le bien-être des enfants. Je dirai qu'on a plus de chances d'aboutir à un résultat si on fait les deux. C'est comme en justice restaurative : la cloison entre coordinateur et rapporteur est étanche. Seulement le résultat peut, si la famille le souhaite, être montré aux rapporteurs et/ou le juge.

Je donne l'exemple du ministère de la justice : il envoie une lettre aux personnes concernées : « Madame, Monsieur, par le présent courrier, nous vous informons de la possibilité d'accéder à une mesure de justice restaurative ». Suit la description de la situation, les noms des personnes concernées, un rappel du caractère non obligatoire de la démarche, l'orientation du droit Français vers la justice restaurative. Dans le cas d'une Information préoccupante, le département concerné pourrait, de la même manière, indiquer l'opportunité de la conférence familiale, considérée comme une pratique complémentaire au traitement réalisé par la cellule d'informations préoccupantes.

Le point de vue de Francis

Tout d'abord, je te rejoins Hélène, sur le caractère impropre et ambigu du terme *réfèrent*. Il appartient entièrement au jargon professionnel du travail social : un mot de professionnel pour des professionnels, on est bien loin de l'empowerment des familles ! Je travaille sur cette question avec Aline Sondaz et Stéphanie Chambon-Capuano depuis quelque temps, la réflexion n'est pas close, pour l'heure, nous préférons employer le mot initiateur, plus ouvert, moins administratif.

Cet important point de vocabulaire étant précisé, je suis partisan d'une collaboration étroite entre le coordinateur et l'initiateur. Pas immédiatement cependant, pas en début de processus. Il me paraît important que dans un premier temps, le coordinateur en sache le moins possible sur la famille. Sa posture particulière demande un effort particulier et tous les novices l'attestent : là n'est pas le penchant naturel de l'intervenant classique. Le mouvement ordinaire pousse le coordinateur sorti du giron de l'action sociale, à entrer dans un long échange d'information sur le cas avec l'initiateur qui en sait long sur la question. Or cela va poser un problème majeur en début de préparation, car les inconscients se parlent et l'on y peut mais. Sigmund Freud écrivait d'ailleurs à ce propos que l'inconscient ne parle pas, il hurle. Il importe instamment que lors de l'instant décisif, fragile et essentiel de la première rencontre entre la personne principale et le coordinateur, la première n'ai pas l'impression que le second en sait long comme le bras sur sa situation. L'empowerment ça commence aussi par le respect des frontières de celle ou celui qui va

s'impliquer dans une aventure où elle ou il joue ses tripes. Ce qui suppose de ne savoir pas trop, pas complètement, voire le moins possible, ce qu'il en est de sa vie, de ses manquements, ses failles et ses égarements.

Ensuite, dans un second temps, une fois passée l'étape délicate de l'accroche, je suis plus que favorable au renforcement du travail d'équipe entre le coordinateur et l'initiateur. Le coordinateur va rencontrer des obstacles naturels au cours de la préparation, la personne principale, le groupe familial, vont tenter souvent d'invalider le processus, de mettre en échec la conférence, opposer moult résistance. J'ai vu plusieurs situations dans lesquels le processus de la conférence a été sauvegardé par l'initiateur venu à la rescousse du coordinateur en difficulté, fort d'une antériorité relationnelle avec la famille, sur laquelle il va s'appuyer pour remettre le coordinateur en selle. Je ne vois nulle raison de se priver de cet avantage, à condition de braquer notre vigilance sur la tentation toujours présente de trop en faire entre pros en l'absence de la personne principale et de sa famille. L'empowerment est une véritable discipline ; elle exige de garder l'œil bien ouvert quant à la délimitation du coordinateur dans son positionnement.

NOS PERSPECTIVES

- Francis, tu es maintenant installé dans ton rôle de coordinateur et de formateur ? Alors dis-nous quelles sont tes satisfactions, quels plaisirs en retires-tu ? Quelles sont tes réflexions, tes questions actuelles, tes inquiétudes ?

- Mes premières conférences familiales ont lieu en 2017, le mot qui caractérise le plus mon expérience de coordinateur est : transcendant. Un peu pompeux mais je n'en vois pas de meilleur. Pour le dire autrement, la conférence familiale elle te fait sortir de toi-même, elle te donne le sentiment d'être vraiment utile, valeureux et agréable pour les autres, l'impression marquante de servir à quelque chose d'important, d'apporter une immense valeur ajoutée à la vie difficile des personnes en faveur desquelles tu te démenes. Quand j'ai vécu mes premières conférences, j'ai trouvé à mon tour, cette impression souventes fois ressentie auprès des coordinateurs étrangers : je voyais, tandis qu'ils parlaient, des étoiles dans leurs yeux. C'est vrai, c'est comme ça, et tant pis si d'aucuns nous prennent pour une bande d'illuminés, ça ne change rien à la force existentielle de cette expérience. Oui, je maintiens : transcendant, absolument transcendant.

- Je souscris à ce que tu écris et je commence enfin à comprendre ton élan.

- Eh bien, sache que je prends plaisir à partager ça avec toi. La pratique des conférences familiales me fait ressentir quelque chose comme une forte communion avec l'héritage de notre espèce, l'impression de manier des savoirs ancestraux qui remontent, bien au-delà de la culture maorie, du fin fond des âges, aux temps peut-être des premiers chamans, qui exerçaient leurs rituels dans les grottes d'où nous sont parvenus les beaux mystères de leurs peintures. Je me plais à penser que ceux-là avaient déjà trouvé l'accès aux savoirs

puissants qui aident les humains à résoudre les problèmes de l'existence, à l'individuel comme au collectif, ces mêmes savoirs qui sont activés et réactivés par les conférences familiales.

Aujourd'hui, je vois à peu près où j'en suis ; j'ai mis le temps. Je sais que j'ai un rôle à jouer. Pour moi, il n'y a plus à discuter, nulle question à se poser, c'est droit devant, je fonce, j'y mets mon énergie pour le reste de mon âge.

Je n'ai pas vraiment d'inquiétudes, je suis très confiant dans la justesse et la pertinence de notre démarche. S'il est un sentiment négatif, c'est plutôt de l'agacement face à l'ignorance, l'inertie et l'obscurantisme opposé par beaucoup trop de Français au développement d'un outil qui nous sera à tous utile et nécessaire, un outil crucial à l'heure où le travail social moderne tend à perdre de vue les valeurs qui justifient sa raison d'être : le renforcement des personnes vulnérables.

- Hélène te voici également devenue coordinatrice et formatrice. Que nous diras-tu des points forts de cette expérience unique dont nous avons le partage, de ses angles les plus saillants jusqu'aux arrondis les plus doux ? Quels résultats avons-nous obtenus ?

- Eh bien les conférences familiales : c'est génial ! Seulement il y a un hic : les familles, les jeunes, ne se présentent pas malgré les efforts multiples déployés en ce sens. Pourquoi, pourquoi donc, n'en veulent-ils pas ? Ne nous serions-nous pas enfermés dans notre rôle du bon blanc qui sait ce qui est bien pour les peuples inféodés par ses pères ?

En France, la conférence familiale est acceptée par le Haut Conseil du Travail Social comme une pratique innovante qui vaut la peine d'être essayée. Il élabore un Kit pour sensibiliser les travailleurs sociaux à la Conférence Familiale (qui sera peut-être disponible au moment de la publication de cet article.). Des centaines de personnes sont formées en tant que coordinateur. Plusieurs milliers savent ce que c'est. Des dizaines de milliers en ont entendu parler. Il y a quelques films qui expliquent sur Youtube et plus de cent conférences familiales ont eu lieu. Autant n'ont pas pu se réaliser, mais le lancement de la préparation a sans doute eu un effet d'amélioration des relations dans la famille, car c'est ce qui se passe à chaque fois qu'un coordinateur ou une coordinatrice pose des questions ouvertes.

Sur le plan international, nous participons à un réseau européen et un réseau français est animé par un noyau dur constitué de personnes qui aimeraient lui donner vie. Les coordinatrices et les coordinateurs qui font une conférence ne sont jamais déçus. Ils expriment une joie profonde. Je n'ai pas encore entendu le contraire.

- Hélène, quelles sont les questions les plus brûlantes sur le sujet des conférences familiales en France en l'an 2022 ?

- Comme n'importe qui, je me demande si la Covid ne va pas avoir raison de nous et de notre énergie. Mais ce sera passager : nous allons faire avec et si jamais les choses empiraient, d'autres personnes se lèveraient pour reprendre le flambeau.

Ensuite je me demande pour quelles raisons la demande de conférences ne croît pas ? Éduquée aux Pays-Bas et avec les principes forts que je porte en moi, je n'arrive pas à me familiariser avec le fait que ce sont presque uniquement les travailleurs sociaux qui suivent la formation et vont la mettre en pratique. Comment atteindre les citoyens pour devenir coordinateur ? Et comment, maintenant et plus tard, trouver des personnes qui souhaitent suivre cette pratique ?

A mon petit niveau personnel, j'envisage que mon association puisse, à terme, rémunérer correctement un salarié pour assurer la continuation de la formation, la sensibilisation et la supervision. Autrement, je doute aujourd'hui que quelqu'un accepte de le faire bénévolement ou presque ?

Je pense aussi qu'un vrai film sur France 2 ou 3 est nécessaire pour mettre la conférence familiale sur le devant de la scène. Un documentaire constituerait un bon début : il faudrait tourner avec des coordinateurs citoyens.

- *Francis à ton tour, quelles questions te poses-tu aujourd'hui après ces vingt ans consacrés au développement des conférences familiales en France ?*

- L'un des principaux freins, c'est la tradition clanique de notre culture latine. Ici chez nous, de Dunkerque à Perpignan, en passant par Brest et Strasbourg : on ne lave pas son linge sale en public. Or s'il est un caractère qui donne ce goût épicé à la conférence familiale, c'est bien l'élargissement du cercle. En gros, plus on est nombreux, plus il y aura d'idées nouvelles et mieux c'est. Les familles françaises ne sont pas actuellement prêtes à entendre un tel discours. Des Ardennes aux Pyrénées, de l'Armorique aux Alpes, le citoyen français a plutôt tendance à se resserrer sur son cocon nucléaire. « A chacun sa chacunière », le bel adage de Michel de Montaigne est plus que jamais d'actualité⁵.

Un autre blocage majeur vient de la réticence endémique des professionnels au pas de côté nécessité par la posture du coordinateur, lequel doit tenir le cadre tout en s'abstenant de produire la solution. Le mouvement de recul est la réaction classique des professionnels confrontés à la mise en œuvre effective de l'empowerment. Effectivement, quelque chose de la décision, de la conduite, du pilotage échappe au professionnel. Il doit s'effacer partiellement et même beaucoup pour laisser le trait à la personne principale. Accepter de ne pas être le chef, consentir à ne pas être brillant pour que l'autre, en dépit de ses difficultés, le soit enfin. Accepter de revêtir la robe de bure et renoncer à l'habit de lumière. Oui, il y a quelque chose de monacal dans la condition et l'engagement du coordinateur, de la coordinatrice. Et nous savons que les professionnels de l'action sociale, s'ils le furent jadis, ne sont plus guère nonnettes ni nonnains.

Je les aime bien nos professionnels français et je les connais depuis plus de quarante ans, et je peux dire qu'ils sont frileux, le plus souvent sincères mais frileux, très frileux.

⁵ MONTAIGNE Michel de, 2019, Les essais, Paris, Robert Laffont/Mollat, p.173

La grande tendance des intervenants sociaux au sortir de la formation est de vouloir à tout prix consulter leur équipe avant d'engager leur première conférence. « Il faut d'abord que j'en parle à mon équipe ». Eh bien non ! surtout pas ! n'en parle pas à ton équipe car il y a onze chances sur dix que tes pairs te freinent, t'asphyxient et bientôt paralysent la très fragile et nécessaire impulsion de départ qu'il te faut attentivement préserver pour que ça puisse marcher. Je sais bien qu'il importe que tu leur en parles, mais après ! sacré bon sang de bonsoir ! pas maintenant, alors que tu es si fragile et si ignorant, quelle que soit ta sincérité, si fragile et si ignorant que la moindre pichenette de doute te fera bientôt chanceler et choir.

Je redoute également le risque d'institutionnalite. J'admets que ce néologisme est un peu disgracieux, mais il exprime bien la crainte que l'institution, les institutions, les établissements, les services, tous les organismes de l'action sociale, neutralisent l'amélioration des pratiques et l'inventivité clinique en continuant à œuvrer contre vents et marées, en toute priorité et en toute urgence, à la pérennité de leur fonctionnement, leur survie, et ensuite, et bien après, de manière subsidiaire, à s'occuper mollement des finalités qui fondent leur existence : tout simplement alléger les difficultés et les souffrances des personnes du peuple en besoin d'aide.

Il est un peu tôt pour s'en alarmer dans la mesure où le développement des conférences en est à ses balbutiements. Mais les signes avant-coureurs sont là : les réticences exprimées par les décideurs, par les professionnels de terrain. Le pessimisme chronique du professionnel français atteint ici le stade caricatural. Je sais désormais que lorsque je parle des conférences familiales à un groupe d'acteurs français, je vais me heurter invariablement au syndrome du verre à moitié vide. Une avalanche de « oui mais... », va fondre sur l'intervenant. Sans doute l'as-tu remarqué, en France, on commence d'abord par examiner longuement, tous les cas de figure dans lesquels ça ne marche pas, sans songer à envisager tous les cas dans lesquels ça a toutes les chances de marcher. Ainsi, en va-t-il couramment du professionnel français confronté à la dynamique singulière des conférences familiales.

La prévention de ce que j'appelle l'institutionnalite est devenu l'une de mes préoccupations. Elle m'a incité à créer l'association les *Citoyens coordinateurs de conférences familiales* - CCCF. L'association regroupe des personnes de conviction, prêtes à s'engager dans l'aventure des conférences familiales, à devenir coordinatrice, coordinateur, pour en exercer gratuitement l'art, comme un acte citoyen, une action de bienfaisance civile, utile et nécessaire. L'idée est de constituer une instance dégagée des contraintes institutionnelles à dominante administrative, une instance à même de préserver la pureté du modèle des conférences familiales tels que les Maoris néo-zélandais nous l'ont transmis via les travaux anglosaxons du *Family group conferencing*. Aujourd'hui nous ne sommes pas beaucoup, mais la porte est ouverte à ceux qui veulent nous rejoindre.

- *Hélène, nous arrivons au terme de ce dialogue ; qu'est-ce qui te paraît important de dire ?*

- Je voudrais souligner le lien entre la conférence familiale et la pratique de la justice restaurative : une éthique sous-jacente qui construit et maintient des relations saines. Nous promouvons la conférence familiale par le biais du développement du pouvoir d'agir – j'ai évoqué le terme *empouvoïrer* - et je suis complètement d'accord avec cela, mais il y a ce deuxième prisme. Cet article est déjà assez long, mais en quelques mots : en justice restaurative il s'agit d'une rencontre en quelque forme que ce soit entre victime, auteur et société ou communauté, dans la plupart des situations avec l'aide d'un tiers neutre. L'objectif de la rencontre est la restauration des liens : la réparation de la victime, la prise de conscience de l'auteur et la restauration de la paix sociale. La justice restaurative est utilisée pour résoudre les conflits et réparer les préjudices, tandis que « les pratiques restauratives sont un ensemble d'outils favorisant le dialogue et augmentant l'empathie. Elles sont conçues pour construire, maintenir et réparer les relations... Elles sont issues des principes de la justice restaurative, adaptés des peuples indigènes de l'Amérique du Nord. Elles sont une alternative à l'action punitive et offrent une façon d'aborder le conflit qui rétablit la confiance et la connexion ». ⁶ Et c'est ce que nous faisons aussi en appliquant les règles de la conférence familiale : décider par soi-même, avec les personnes de son choix, prendre le temps, avoir le soutien d'une personne neutre, ne pas chercher les coupables mais trouver des solutions ! Tout cela fait partie de la posture d'un praticien en justice restaurative ! Les coordinateurs de conférences familiales sont donc des praticiens en justice restaurative. C'est un plaisir de savoir que si on a la capacité de se contrôler, de ne pas prendre les choses en main et demander aux protagonistes de trouver eux-mêmes des solutions, ils en trouvent. Quelques exemples ? Après chaque passage d'un médiateur dans l'une ou l'autre des écoles en Seine St Denis : 90 % de baisse de conflits⁷ ; les conférences familiales se terminent pratiquement toujours par un plan d'action avec l'accord de tous les participants, les conférences citoyennes se terminent par des accords intéressants.

Nous sommes des êtres vulnérables et nous dépendons, au long de notre vie, des autres. Nous sommes interdépendants et c'est aussi en raison d'un intérêt personnel bien compris que nous prenons soin les uns des autres. Il s'agit d'une idée de comment vivre ensemble, en étant différents les uns des autres. On est enfant ou adulte, employeur ou employé, auteur ou victime... Cela n'est pas un problème ! J'associe cette attitude à l'expérimentation où on laisse des enfants jouer dans une salle vide. Les adultes sont là mais ne réagissent pas. Et petit à petit les enfants découvrent les crevasses dans le sol, ce sont des vagues et leur main se transforme en poisson tandis que l'autre est un bateau puis un enfant arrive avec ses grands sabots d'ogre et sa main est le soleil qui brûle les matelots

⁶ De l'association Just Us Centre de pratiques restaurative aux États Unis, <https://justusrestorativepractices.weebly.com/>

⁷ Philippe Dacremont, philippedac@laposte.net

et ils jouent, sans rien. Il y a que nous, nos corps et nos mots. Nous sommes faits pour vivre ensemble. À condition de ne pas intervenir ou de façon bien organisée. Voilà une lourde responsabilité qui nous incombe : montrer par notre attitude, partout où nous nous trouvons, comment on peut faire, sans se mettre de la pression. Ceci signifie que nous sommes des personnes confiantes ! Avoir confiance dans les autres est une vertu qui se renforce elle-même : en ayant confiance dans l'autre, vous augmentez votre confiance en vous-même. Il n'y a que des avantages à cette posture, n'est-ce pas ?

- Et toi, qu'as-tu envie de dire Francis, en de conclusion ?

Que dire en cet instant ? Que dire alors que l'aube se lève à peine en France pour les conférences familiales. Ça fait maintenant plus de vingt ans que je me suis engagé dans cette aventure. La découverte puis la pratique des conférences familiales m'a transformé. J'en suis venu à modifier certains points de vue, bousculer une bonne part de mes stéréotypes, découvrir une voie nouvelle pour qui se prend à œuvrer dans l'aide d'autrui. En vingt ans, le contexte a bien changé, aujourd'hui, je ne suis plus le seul comme j'ai pu le ressentir dans les années 2000. Aujourd'hui, le train s'est mis en marche, les professionnels du social s'y intéressent de plus en plus, ici l'on se forme, là on expérimente, certains se mettent à écrire comme le montre le présent volume, avec tous ces contributeurs, qui parlent enfin des premières expériences françaises.

En guise de conclusion, j'ai envie de prévenir : attention, anticipons les méfaits de la reprise en main par les institutions. Tôt ou tard, je m'attends à ce que l'appareil d'Etat, les collectivités territoriales, les grandes associations, tentent de s'emparer de la dynamique des conférences familiales, que leurs instances dépensent argent et énergie à en atrophier la valeur au combien précieuse pour les personnes de notre peuple. J'ai envie de dire : préparons-nous à défendre les principes qui sont au fondement éthique de ce magnifique outil : le principe de réciprocité, le principe d'amour en tant que moteur clinique, le principe de responsabilisation, la centration de l'attention sur le problème et non sur l'individu, la primauté des valeurs démocratiques, le principe de l'auto-détermination, la capacité auto-expertale de la famille, le respect de la vie privée, l'approche par les compétences, et bien entendu, celui-là surplombant les précédents : l'empowerment, l'empowerment des personnes, de toutes les personnes, celles dont c'est la conférence, les proches de la famille, de l'environnement, les professionnels, les bénévoles.

Je veux aussi m'adresser aux coordinateurs : développons entre nous un compagnonnage avec cet amour du métier, la réalisation du chef-d'œuvre - chaque conférence menée à terme est un véritable chef-d'œuvre -, la transmission entre débutants et anciens, le soutien entre pairs, l'intervision plus que la supervision.

Je veux enfin dire à tous ceux qui aiment ce mouvement des conférences familiales, qu'il faut s'accrocher, persister, oser, entreprendre, persévérer sans se décourager, et ne pas se priver de la joie profonde qui envahit tous ceux qui font l'expérience des conférences familiales.

